

**Séance du mardi 15 février 2022**

Date de la convocation: 08/02/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 9  
Votants : 11

Nbr. vote pour: 11  
Nbr. vote contre: 0  
Nbr. abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux et le quinze février, le conseil municipal de la commune de VENTALON EN CEVENNES s'est réuni sous la présidence de Pierre-Emmanuel DAUTRY,

**Présents :** Jean-Claude DAUTRY, Hervé PELLECUER, Loïc JEANJEAN, Daniel MATHIEU, Pierre-Emmanuel DAUTRY, César VERDIER, Frédéric CEBRON, Emilie THISSE, Martin WATERKEYN

**Représentés:** Camille LECAT, Céline MATHIEU, Muriel SAIZ

**Excusés:**

**Absents:** Siméon LEFEBVRE, Adrien RICARD, Olivier CHARTON

**Secrétaire de séance:** César VERDIER

**Objet: Vote du compte administratif 2021 - Commune Ventalon en Cévennes - DE\_2022\_009**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DAUTRY Pierre-Emmanuel, Maire en exercice, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de la commune dressé par DAUTRY Pierre-Emmanuel, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré du budget principal de la commune, considérant qu'en application de l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Maire en exercice ne participe pas au vote du compte administratif 2021,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	111 729.85			15 371.00	111 729.85	15 371.00
Opérations exercice	218 702.20	247 634.25	421 240.73	511 049.81	639 942.93	758 684.06
<b>Total</b>	<b>330 432.05</b>	<b>247 634.25</b>	<b>421 240.73</b>	<b>526 420.81</b>	<b>751 672.78</b>	<b>774 055.06</b>
Résultat de clôture	82 797.80			105 180.08		22 382.28
Restes à réaliser						
Total cumulé	82 797.80			105 180.08		22 382.28
Résultat définitif	82 797.80			105 180.08		22 382.28

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire, Pierre-Emmanuel DAUTRY

